

Conseil Communautaire du Lundi 18 avril 2011

20h00 – LA HALLE

Compte-Rendu

L'an deux mille onze, le dix huit avril, la Communauté de Communes du Pays d'Etain s'est réunie, après convocation légale faite le onze avril, sous la présidence de Monsieur Jean PICART.

Membres en exercice : 62 Membres présents : 44 Pouvoirs de vote :

PRESENTS :

Communes représentées par tous leurs délégués : Abaucourt, Blanzée, Buzy, Dieppe, Fromezey, Grimaucourt, Herméville, Maucourt, Mogeville, Parfondrupt, Rouvres en Woëvre, St Jean les Buzy, Warcq

Communes non représentées par tous leurs délégués : Boinville (un absent), Braquis (un absent), Châtillon (un absent), Eix (un absent), Foameix (un absent), Gincrey (un absent), Gussainville (un absent), Lanhères (deux absents), Moranville (deux absents), Morgemoulin (un absent), Moulainville (deux absents), Etain (cinq absents).

20h20 : le Président ouvre la séance.

I – COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

1) Comptes de gestion Principal et Annexes 2010 – Adoption

n° 2011-009

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité de ses membres,

DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2010 par le Trésorier, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

2) Compte Administratif Principal 2010 – Adoption

n° 2011-010

La présidence de séance est assurée par M. Philippe GERARDY. Les votes interviennent hors présence du président de la communauté de communes du pays d'Etain

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité de ses membres moins une abstention,

ADOpte le compte administratif 2010 de la Communauté de Communes qui se solde comme suit :

Balance Générale 2010 – BUDGET GENERAL

	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des sections
Recettes	3 118 126,83 €	3 287 699,66 €	6 405 826,49 €
Dépenses	3 001 695,35 €	2 670 154,70 €	5 671 850,05 €
Résultats de l'exercice	116 431,48 €	617 544,96 €	733 976,44 €

3) Compte Administratif 2010 : Budget Annexe « Ordures Ménagères – Adoption

n° 2011-011

La présidence de séance est assurée par M. Philippe GERARDY. Les votes interviennent hors présence du président de la communauté de communes du pays d'Etain

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité de ses membres,

ADOpte le compte administratif 2010 du budget annexe « ordures ménagères » qui se solde comme suit :

**Balance Générale 2010 –
OM**

	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des sections
Recettes	27 525,40 €	653 151,67 €	680 677,07 €
Dépenses	116 812,77 €	682 870,59 €	799 683,36 €
Résultats de l'exercice	-89 287,37 €	-29 718,92 €	-119 006,29 €

4) Compte administratif 2010 – Budget Annexe « Bâtiment industriel n°1 » - Adoption n° 2011-012

La présidence de séance est assurée par M. Philippe GERARDY. Les votes interviennent hors présence du président de la communauté de communes du pays d'Etain

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité de ses membres,

ADOPTE le compte administratif 2010 du budget annexe « bâtiment n°1 » qui se solde comme suit :

Balance Générale 2010 – Bâtiment n° 1 – KRAMER

	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des sections
Recettes	40 366,59 €	61 221,90 €	101 588,49 €
Dépenses	21 332,61 €	51 219,56 €	72 552,17 €
Résultats de l'exercice	19 033,98 €	10 002,34 €	29 036,32 €

5) Compte administratif 2010 – Budget Annexe « Bâtiment industriel n°2 » - Adoption n° 2011-013

La présidence de séance est assurée par M. Philippe GERARDY. Les votes interviennent hors présence du président de la communauté de communes du pays d'Etain

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité de ses membres,

ADOPTE le compte administratif 2010 du budget annexe « bâtiment n°2 » qui se solde comme suit :

Balance Générale 2010 – Bâtiment n° 2 – CHANCELLE

	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des sections
Recettes	67 233,96 €	63 945,83 €	131 179,79 €
Dépenses	162 033,88 €	56 802,25 €	218 836,13 €
Résultats de l'exercice	-94 799,92 €	7 143,58 €	-87 656,34 €

6) Compte administratif 2010 – Budget Annexe « Bâtiment industriel n°3 » - Adoption n° 2011-014

La présidence de séance est assurée par M. Philippe GERARDY. Les votes interviennent hors présence du président de la communauté de communes du pays d'Etain

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité de ses membres,

ADOPTE le compte administratif 2010 du budget annexe « bâtiment n°3 » qui se solde comme suit :

Balance Générale 2010 – Bâtiment n° 3 – CARE PACKAGING

	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des sections
Recettes	605 960,86 €	95 636,20 €	701 597,06 €
Dépenses	683 940,52 €	89 234,19 €	773 174,71 €
Résultats de l'exercice	-77 979,66 €	6 402,01 €	-71 577,65 €

7) Compte administratif 2010 – Budget Annexe « Zone d'Activité n° 2011-015

Economique Communautaire » – Adoption

La présidence de séance est assurée par M. Philippe GERARDY. Les votes interviennent hors présence du président de la communauté de communes du pays d'Etain

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité de ses membres moins une abstention,

ADOpte le compte administratif 2010 du budget annexe « Z.A.E.C. » qui se solde comme suit :

Balance Générale 2010 –

ZACS

	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des sections
Recettes	493 632,37 €	503 177,73 €	996 810,10 €
Dépenses	635 506,21 €	504 674,48 €	1 140 180,69 €
Résultats de l'exercice	-141 873,84 €	-1 496,75 €	-143 370,59 €

8) Compte administratif 2010 – Budget Annexe « Zone d'Activité Commerciale et de Service » – Adoption

n° 2011-016

La présidence de séance est assurée par M. Philippe GERARDY. Les votes interviennent hors présence du président de la communauté de communes du pays d'Etain

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité de ses membres moins une abstention,

ADOpte le compte administratif 2010 du budget annexe « Z.A.C.S. » qui se solde comme suit :

Balance Générale 2010 – ZACS

	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des sections
Recettes	1 293 940,47 €	1 656 513,50 €	2 950 453,97 €
Dépenses	1 624 493,49 €	1 656 513,50 €	3 281 006,99 €
Résultats de l'exercice	-330 553,02 €	0,00 €	-330 553,02 €

II – AFFECTATION DES RESULTATS 2010 – Budget général et budgets annexes

1) Affectation du résultat 2010 – Budget Général

n° 2011-017

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité de ses membres,

DECIDE :

D'AFFECTER LE RESULTAT COMME SUIT :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2010	617 544.96 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	347 219.52 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	102 780.48 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	167 544.96 €
Total affecté au c/ 1068 :	450 000,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2010	- €
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

2) Affectation du résultat 2010 – Budget annexe Bâtiment industriel n° 2

n° 2011-018

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité de ses membres,

DECIDE D'AFFECTER LE RESULTAT COMME SUIT :

7 143.58 € en recettes d'investissement (compte 1068).

3) Affectation du résultat 2010 – Budget annexe Bâtiment industriel n° 3

n° 2011-019

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité de ses membres,
DECIDE D'AFFECTER LE RESULTAT COMME SUIT :

6 402.01 € en recettes d'investissement (compte 1068).

III – CONTRIBUTIONS DIRECTES

**1) Contributions directes – Vote des taux 2011 (TH, TFB, TFBN,
Taux Relais TP Hors Zone et TP Zone)**

n° 2011-020

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité de ses membres moins 3 voix contre,
ADOpte pour l'année 2011 les taux d'imposition suivants (taux 2010 *rebasés* +1,5%),

Taxe d'Habitation :	15.11 %
Taxe Foncière sur le Bâti :	16.32 %
Taxe Foncière sur le Non Bâti :	24.72 %
Taux CFE :	11.89 %
Taux CFE Zone	19.71 %

DONNE tous pouvoirs au Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et signer les pièces utiles relatives aux décisions précitées.

IV – BUDGETS PRIMITIFS 2011 : Budget Général et Budgets Annexes

1) Budget Primitif Principal 2011 – Adoption

n° 2011-021

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

ADOpte le Budget Primitif général 2011 de la Communauté de communes qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes : 3 253 450,00 €
Dépenses : 3 253 450,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes : 3 536 150,00 €
Dépenses : 3 536 150,00 €

2) Budget primitif 2011 – Budget Annexe « Ordures Ménagères » - Adoption

n° 2011-022

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

ADOpte le Budget Primitif Annexe « Ordures Ménagères » 2011 qui s'établit comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Recettes 700 000,00 €
Dépenses 700 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes 104 300,00 €
Dépenses 104 300,00 €

3) Budget primitif 2011 – Budget Annexe « Bâtiment n°1 » - Adoption

n° 2011-023

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

ADOpte le Budget Primitif Annexe « Bâtiment Industriel n°1 » 2011 qui s'établit comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Recettes 29 425,00 €
Dépenses 29 425,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes 47 051.58 €
Dépenses 47 051.58 €

4) Budget primitif 2011 – Budget Annexe « Bâtiment n°2 » - Adoption

n° 2011-024

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,
ADOpte le Budget Primitif Annexe « Bâtiment Industriel n°2 » 2011 qui s'établit comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	62 145.00 €	Recettes	182 055,00 €
Dépenses	62 145,00 €	Dépenses	182 055,00 €

5) Budget primitif 2011 – Budget Annexe « Bâtiment n°3 » - Adoption **n° 2011-025**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

ADOpte le Budget Primitif Annexe « Bâtiment Industriel n°3 » 2011 qui s'établit comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	200 581.00 €	Recettes	269 932.85 €
Dépenses	200 581.00€	Dépenses	269 932.85 €

6) Budget primitif 2011 – Budget Annexe « Z.A.E.C. » - Adoption **n° 2011-026**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

ADOpte le Budget Primitif Annexe « Z.A.E.C. » 2011 qui s'établit comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	613 692.50 €	Recettes	611 072.50 €
Dépenses	613 692.50 €	Dépenses	611 072.50 €

7) Budget primitif 2011 – Budget Annexe « Z.A.C. S. » - Adoption **n° 2011-027**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

ADOpte le Budget Primitif Annexe « Z.A.C.S. » 2011 qui s'établit comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	1 338 641,00 €	Recettes	1 399 894.02 €
Dépenses	1 338 641,00 €	Dépenses	1 399 894.02 €

V – VOTE DES DELIBERATIONS

Vie associative – Vie locale – Communication

1) Subventions aux associations 2011 – Attribution **n° 2011-028**

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

DECIDE d'attribuer les subventions aux associations suivant le tableau ci-annexé.

PRECISE que les crédits sont ouverts au compte 6574 du BP 2011,

AUTORISE le Président à signer les conventions correspondantes avec les associations concernées,

DONNE tous pouvoirs au Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et signer les pièces utiles relatives aux décisions précitées.

ANNEXE - COMPTE 6574 - BUDGET PRIMITIF 2011

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	Objet	BP 2010	CA 2010	BP 2011	à savoir
ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL					
ADMR	Fonctionnement	8 000,00 €	8 000,00 €	4 000,00 €	
ILCG	Portage repas	7 456,00 €	7 456,00 €	12 800,00 €	(sur justificatif)
GIP DES 3 CANTONS	EDF GDF EAU	1 704,00 €	1 704,00 €	2 531,00 €	(sur justificatif)
	Secrétaire	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	(forfait sur justificatif)
	matériels exceptionnels	4 000,00 €			payé directement par la Codecom **
Mission Locale	1 euro / hbt	7 300,00 €	7 300,00 €	7 951,00 €	
CIDFF de la Meuse	0,25 euros /hbt	1 900,00 €	1 900,00 €	1 988,00 €	
ASSOCIATIONS A CARACTERE CULTUREL					
Cemdo	Fonctionnement Secrétaire	56 000,00 €	56 000,00 €	50 000,00 €	spectacle codecom 10% du prix d'acquisition HT piano (3eme tranche investissement leader) 21h intervention ecole Eix
	avance sur subvention 2010		908,74 €	6 000,00 €	
	matériels (délib 2007)	2 150,00 €	2 150,00 €	1 000,00 €	
				441,00 €	
Harmonie	Fonctionnement chef orchestre + instructeurs	2 800,00 €	2 800,00 €	2 800,00 €	Payés directement Codecom
	Chauffage électricité	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	
Village Cultures et Traditions	Les poupées d'or,	11 400,00 €	11 400,00 €	11 400,00 €	Exceptionnelle - Rideaux (sur justificatif)
	EDF	425,00 €	425,00 €	400,00 €	
AIDW "Echos de la Woëvre"	Fonctionnement	570,00 €	570,00 €	570,00 €	
Souvenir Français	Fonctionnement	805,00 €	805,00 €	805,00 €	
ASSOCIATIONS DU SECTEUR ENFANCE ET JEUNESSE					
Mon village, Mon école	Fonctionnement Activités	700,00 €	700,00 €	700,00 €	(sur justificatif)
		500,00 €		500,00 €	
Crèche	Galipette et Ribambelle Exceptionnelle	30 717,00 €	30 717,00 €	31 482,00 €	45 % contrat enfance
RAM	Les petites Frimousses 1974.11 + 900.09 (trop versés en 2006) subvention exceptionnelle 08	7 193,00 €	7 193,00 €	7 300,00 €	NB : fin des aides sur le salaire (sur justificatif) 45%contrat enfance
Centre Social	Fonctionnement	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €	2000 en 2009+ 2000 en 2010 11000 en 2010+ 1892,78 de 2009 (Sur Justificatif) (sur justificatif) 2640 en 2009 + 990 en 2010
	CLSH été directrice adj.	2 000,00 €	4 000,00 €	2 000,00 €	
	Mercredis récréatifs (provision)	11 000,00 €	12 892,78 €	11 000,00 €	
	accompant scolaire	9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	
	Référent Famille	3 000,00 €	3 630,00 €	1 500,00 €	
	CARREFOUR EMPLOIS Participation renovation locaux	3 500,00 €	3 500,00 €	5 000,00 €	
Exceptionnel		2 500,00 €	2 500,00 €	3 500,00 €	exceptionnelle pour les 18-23 ans
Oxygène	Fonctionnement	500,00 €	500,00 €	500,00 €	
FSE Collège Etain	Fonctionnement	1 000,00 €	1 000,00 €	800,00 €	
Anim. Jeuness DEFI JEUNES		9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	(sur justificatif) 45 %contrat temps libres + CAF à recevoir 4 900,00 €
ASSOCIATIONS A CARACTERE SPORTIF (selon grille des sportifs)					
RASS *	Fonctionnement	4 249,00 €	4 248,99 €	4 113,00 €	répartition selon "grille des sportifs"
Avant Garde Stainoise *	Fonctionnement Travaux ravalement EDF	1 675,00 €	1 674,78 €	1 973,00 €	répartition selon "grille des sportifs" pris en charge en direct par la CDC
Gym Volontaire *	Fonctionnement	1 077,00 €	1 076,52 €	1 194,00 €	répartition selon "grille des sportifs"
				500,00 €	exceptionnelle - Formation
ASSOCIATION A CARACTERE SPORTIF					
CSAG	Fonctionnement	200,00 €	200,00 €	200,00 €	Sur justificatif
	5ème Randonnée des Poilus	400,00 €	400,00 €	400,00 €	
	Formation des bénévoles	200,00 €			

ASSOCIATIONS A CARACTERE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

UCIA	foire de printemps	- €		1 650,00 €	(Sur justificatif)
AUTRES ASSOCIATIONS					
Féd. Œuvres Laïques	EXCEPTIONNELLE	250,00 €	250,00 €	250,00 €	
Crédit CEL		1 000,00 €		1 620,00 €	
Pôle Santé	Mobilier	2 000,00 €	1 658,00 €		sur justificatif ** (reversé à la Ville qui achète en direct)
U.N.S.S.	transports des élèves	300,00 €		300,00 €	Sur justificatif
TOTAL		216 471,00 €	213 901,81 €	214 168,00 €	

AUTRES SUBVENTIONS

RASED	subvention annuelle	1 525,00 €	1 525,00 €	1 525,00 €	même montant N-1
LUDOBUS	subvention annuelle	1 870,00 €	1 600,50 €	1 584,00 €	
FOURNISSEURS DIVERS	façades privées	18 300,00 €	9 619,00 €	9 150,00 €	5 façades privées / aides 50% CG
FOURNISSEURS DIVERS	façades professionnelles	7 600,00 €	1 000,00 €	- €	
ASSOC DIVERSES	aide exceptionnelle suite séisme	1 500,00 €	1 500,00 €	- €	
TOTAL		30 795,00 €	15 244,50 €	12 259,00 €	

		247 266,00 €	229 146,31 €	226 427,00 €	
--	--	---------------------	---------------------	---------------------	--

Scolaire - Périscolaire**1) Dotations Ecoles 2011 – Adoption**

n° 2011-029

La Vice-présidente en charge du Scolaire rappelle que, tous les ans, la Communauté de communes octroie une subvention de fonctionnement à chaque école pour l'achat de fournitures scolaires, de livres, de jeux...

Pour 2011, il est proposé de maintenir les dotations de 2010 soit :

- 49 € par élève pour les écoles maternelles
- 78 € par élève pour les écoles primaires

Autres subventions 2011 (idem 2010):

RASED : 1 525,00 €

LUDOBUS : 1 584,00 €

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

DECIDE d'attribuer les dotations aux écoles et les subventions citées dans les conditions présentées ci-dessus,

PRECISE que les crédits sont ouverts au B.P. 2011,

DONNE tous pouvoirs au Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et signer les pièces utiles relatives aux décisions précitées.

2) Projet d'acquisition de Tableaux Blancs Interactifs - demande de subvention

n° 2011-030

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

ACCEPTE le principe d'équiper les écoles du canton en tableaux blancs interactifs pour un montant de 43 363.64 € TTC,

VALIDE le plan de financement présenté,

SOLLICITE les cofinanceurs (GIP) comme présentés pour une prise en charge financière liée à cette opération à hauteur de 80 %,

AUTORISE le Président à lancer la consultation relative à cette opération,

PRECISE que les crédits seront ouverts au BP 2011,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces administratives, techniques et financières nécessaires à la mise en œuvre des décisions précitées.

Développement local**1) Démolition de l'ancien Collège d'Etain**

n° 2011-031

Avenant de transfert numéro 1 concernant le marché « démolition de l'ancien Collège – rue des Ecoles à Etain 55400.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

AUTORISE le Président à passer un avenant de transfert pour le lot 2 démolition de l'ancien Collège d'Etain et le lot 3 démolition des bâtiments rue Nouvelle :

- De la société BCT Démolition SARL (dont le siège est situé à « Lieu-dit Le Boyer 54385 à Manoncourt-en-Woëvre, immatriculée au RCS de Nancy sous le numéro 401 711 072)
- Au profit de la société SAS BCT Démolition (dont le siège est situé à « Lieu-dit Le Boyer 54385 à Manoncourt-en-Woëvre, immatriculée au RCS de Nancy sous le numéro 529 270 811 – N° de gestion 2010 B 1189)

DONNE tous pouvoirs au Président pour signer toutes les pièces utiles relatives à cette affaire.

2) Enveloppe développement local 2008/2009 : programmation de façades privées n° 2011-032

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

DECIDE de programmer les dossiers de façades privées présentés au titre l'enveloppe développement local 2008/2009,

PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2011,

DONNE tous pouvoirs au Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et signer les pièces utiles relatives aux décisions précitées.

3) Signature de l'avenant à la convention territoriale avec le Conseil Général de la Meuse : n° 2011-033

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

DECIDE d'approuver l'avenant à la convention de partenariat avec le Conseil Général de la Meuse pour l'année 2011,

PRECISE que cet avenant à la convention intègre la dotation territoriale du Département qui s'élève à 70 656 € pour l'année 2011,

AUTORISE le Président à signer l'avenant à la convention de partenariat avec le Conseil Général de la Meuse.

4) Convention de partenariat Conseil Général de la Meuse 2010/2011 : programmation de façades privées n° 2011-034

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

DECIDE de prévoir la programmation de 10 façades privées au titre de l'enveloppe financière du Conseil général de la Meuse 2010,

DECIDE de programmer les dossiers de façades privées présentés au titre l'enveloppe territoriale 2010,

PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2011,

DONNE tous pouvoirs au Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et signer les pièces utiles relatives aux décisions précitées.

5) Convention de partenariat Conseil Général de la Meuse : programmation de dossiers communaux 2010 n° 2011-035

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

ACCEPTE d'inscrire les dossiers présentés dans le cadre de la programmation de l'enveloppe territoriale 2010 s'élevant à 69 797.00 €,

VALIDE le programme de dossiers communaux présenté,

DONNE tous pouvoirs au Président pour signer toutes les pièces utiles relatives à cette affaire

6) Convention de partenariat Conseil Général de la Meuse : programmation de dossiers communaux 2011 n° 2011-036

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

ACCEPTE d'inscrire les dossiers présentés dans le cadre de la programmation de l'enveloppe territoriale 2011 s'élevant à 70 646.00 €,

VALIDE le programme de dossiers communaux présenté,

DONNE tous pouvoirs au Président pour signer toutes les pièces utiles relatives à cette affaire

Tourisme - Culture

1) Pays de Verdun et programme européen Leader : contribution 2011 n° 2011-037

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

ACCEPTE la répartition proposée des contributions aux Codecom, soit 15 840 € pour Etain à raison de 2 €/habitant,

PRECISE que les crédits sont prévus au budget 2011,

DONNE tous pouvoirs au Président ou au Vice-Président en charge de la Compétence afin de signer les pièces utiles relatives à ce dossier.

2) Constitution d'un groupement de commande pour l'accès et l'utilisation du système de billetterie de l'Office de Tourisme de Verdun – modification du plan de financement **n° 2011-038**

Annule et remplace la délibération 2010-093

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,
AUTORISE le lancement de l'opération commune d'accès au système de billetterie de l'Office de Tourisme de Verdun,
VALIDE le plan de financement prévisionnel modifié estimant la participation de la Codecom à **780 €**,
PRECISE que les crédits relatifs au financement de la participation de la Communauté de Communes du Pays d'Etain à ce projet sont prévus au budget 2011,
AUTORISE la constitution du groupement de commandes et confie à la maîtrise d'ouvrage à la Communauté de Communes du Val Dunois.
AUTORISE le Président ou un vice-président à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en œuvre du projet.

Environnement

1) Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères – Nouveaux tarifs à compter du 01.01.2011 **n° 2011-039**

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à la majorité moins deux voix contre,
DECIDE d'augmenter les tarifs de la redevance des ordures ménagères comme suit à compter du 1^{er} janvier 2011 :

	Redevance Foyer	Redevance pers. Seule	Professionnels	Résidence secondaire	BACS Gros producteurs
ROEM ANNUELLE 2010	200 €	116 €	198 €	198 €	156 €/bac
<i>augmentation 10%</i>	<i>20 €</i>	<i>12 €</i>	<i>20 €</i>	<i>20 €</i>	<i>16 €</i>
REOM ANNUELLE 2011	220 €	128 €	218 €	218 €	172 €/bac
REOM SEMESTRIELLE 2011	110 €	64 €	109 €	109 €	86 €/bac

PRECISE que les crédits correspondants sont prévus au budget annexe « Ordures Ménagères »,
DONNE tous pouvoirs au Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et pour signer les pièces utiles relatives à cette décision.

2) Convention de partenariat pour la mise à disposition de conteneurs textiles à la déchèterie d'Etain **n° 2011-040**

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,
APPROUVE la convention de partenariat pour la mise à disposition de conteneurs textiles à la déchèterie d'Etain par la société REVAL-PREST
AUTORISE le Président ou le vice-président à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

Voirie

1) Fourrière intercommunale de l'Etang bleu sous responsabilité de la Codecom de Verdun - Information

La Codecom du pays d'Etain a adhéré à la fourrière intercommunale sise à Thierville en février 2007 par le biais de la Communauté de Communes de Verdun.

Depuis le 1^{er} mars 2011, la gestion de l'activité refuge a été scindée de l'activité fourrière avec deux gestionnaires :

- la SPA de l'Etang bleu en charge du refuge
- Chenil service en charge de la fourrière

L'actuelle convention avec la Codecom de Verdun sera renégociée très prochainement avec tous les adhérents.

Il apparaît ainsi inutile et non-conforme aux textes de se retirer de la fourrière intercommunale de Thierville-sur-Meuse sauf à adhérer à une autre fourrière dûment agréée par les services vétérinaires.

Une décision sera présentée lors d'une prochaine assemblée générale selon les propositions de la Communauté de Communes de Verdun

Administration générale

1) Médecine professionnelle – Signature d’une convention avec le CDG 55

n° 2011-041

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l’unanimité de ses membres,

AUTORISE le Président à signer une convention avec le Centre de gestion de la Meuse pour assurer la mission du suivi médical des agents de la Communauté de communes aux conditions suivantes :

- Une visite annuelle 62 € TTC par personne examinée
- Si nécessaire une visite approfondie : 85 €
- Une éventuelle action sur le lieu de travail facturée à la demi-journée au tarif de 400.00 € TTC

2) Modification du tableau des emplois

n° 2011-042

Création d’un poste de rédacteur principal territorial

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l’unanimité de ses membres,

ACCEPTE les modifications proposées pour la fermeture d’un emploi de rédacteur territorial 35/35^{ème} et la création d’un emploi de rédacteur principal à 35/35^{ème},

PRECISE que les crédits seront prévus au Budget 2011 de la CODECOM,

DONNE tous pouvoirs au le Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et à signer tous les documents nécessaires à l’application des décisions précitées.

3) Création de 2 postes d’ATSEM principal de 2^{ème} classe

n° 2011-043

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l’unanimité de ses membres,

ACCEPTE les modifications proposées selon le détail suivant :

- Ouverture et fermeture de poste au 1^{er} mai 2011
- Fermeture d’un emploi d’Atsem 1^{ère} classe à Foameix à 35/35°
- Ouverture d’un emploi d’Atsem principal de 2^{ème} classe à Foameix à 35/35°
- Fermeture d’un emploi d’Atsem 1^{ère} classe à Eix à 35/35°
- Ouverture d’un emploi d’Atsem principal de 2^{ème} classe à Eix à 35/35°,

PRECISE que les crédits seront prévus au Budget 2011 de la CODECOM,

DONNE tous pouvoirs au le Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et à signer tous les documents nécessaires à l’application des décisions précitées.

4) Règlement de la commande publique- Procédures adaptées – validation

n° 2011-044

(mis à disposition lors de l’Assemblée Générale ou adressé sur demande des délégués)

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l’unanimité de ses membres,

VALIDE le règlement de la commande publique adressé en annexe.

AUTORISE le Président à signer l’ensemble des documents relatifs à ce dossier.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

A Etain, le 28 avril 2011

Le Président,

Jean PICART